



LE MERCREDI 16 MAI 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 16 mai 2018, à 18 h, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard

Martine Caron  
Sylvain Léger  
Sylvain Tremblay

**Absence**

Marc-Olivier Bisson

**Les représentants du comité de parents**

Daniel Cooke

Andreann Thibert

**Sont également présents :**

Daniel Bellemare, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Jacques D'Août, commissaire

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 32-CE (2017-2018)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR, À PLAISANCE –  
ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 33-CE (2017-2018)**

Attendu l'appel d'offres public MMB1716TT01 pour des travaux de réfection de la toiture à l'école Sacré-Cœur de Plaisance;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

TMR3 Couvreur Inc..... 95 900,00 \$  
1880, rue Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Couvreur Rolland Boudreault ..... 98 650,00 \$  
660, rue Auguste-Mondoux, Local 4, Gatineau (Québec) J9J 3K3

Morin Isolation et Toitures Ltée ..... 99 400,00 \$  
55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme TMR3 Couvreur Inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de la toiture à l'école Sacré-Cœur de Plaisance soit octroyé à la firme TMR3 Couvreur Inc. pour la somme de quatre-vingt-quinze mille neuf cents dollars (95 900,00 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DES MURS DU GYMNASE DE L'IMMEUBLE J.-M.-ROBERT,  
À ST-ANDRÉ-AVELLIN – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 34-CE (2017-2018)**

Attendu l'appel d'offres public MM1705FI01 pour des travaux de réfection des murs du gymnase de l'immeuble J.-M.-Robert, à St-André Avellin;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

8577765 Canada Inc. (Durand Durand Construction)..... 48 793,00 \$  
266, boulevard St-Joseph, suite 100, Gatineau (Québec) J8Y 3X9

Michel Émery Entrepreneur Général inc..... 52 235,00 \$  
115, rang St-Joseph Ouest, St-André Avellin (Québec) JOV 1W0

6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ) ..... 56 790,00 \$  
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

DLS Construction Inc ..... 57 700,00 \$  
1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau (Québec) J9J 3N9

Laser Construction ..... 71 551,00 \$  
1067, Armand-Bombardier, Terrebonne (Québec) J6Y 1S9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Dampousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme 8577765 Canada Inc. (Durand Durand Construction);

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des murs du gymnase de l'immeuble J.-M.-Robert, à St-André-Avellin, soit octroyé à la firme 8577765 Canada Inc. (Durand Durand Construction) pour la somme de quarante-huit mille sept cent quatre-vingt-treize dollars (48 793,00 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION 35-CE (2017-2018)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18 h 05.



**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**RÉSOLUTION 36-CE (2017-2018)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18 h 51.

**ACTION COLLECTIVE**

**RÉSOLUTION 37-CE (2017-2018)**

Attendu le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier #150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017);

Attendu la demande introductive d'instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier #150-06-000007-138) à la suite du jugement d'autorisation;

Attendu l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente »);

Attendu les discussions tenues à huis clos;

Attendu que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige;

Attendu la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées approuve l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses »;

QUE le président et le directeur général soient et sont par la présente autorisés à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes;

QUE l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, soient versés sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 38-CE (2017-2018)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18 h 58.



La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 mai 2018, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**Éric Antoine,**  
Président du comité exécutif

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général

